

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 037-213700727-20220517-DCM_2022_058-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2022-058

SEANCE DU **MARDI 17 MAI 2022**

Le mardi 17 mai 2022, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 11 mai 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 24
Nombre de Membres présents : 17	Votes Contre : 0
Pouvoirs : 7	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BELLUT, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Laurent BAUMEL, Eric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Jacques BILLARD à Jean-Marc NARDI, Anne LUMEAU à Eric MAUCORT, Hélène BERGER à Christelle LAMBERT, Marc PLOUZEAU à Chantal BOISNIER, Olga MARTINEAU à Jean-Luc DUPONT, Arnaud Nicolas PLANCHON à Jean-François DAUDIN, Fabrice MASSON à Françoise BAUDIN.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Christophe PELLETIER, Magali DEVAUD, Jean-Jacques LAPORTE, Lucile VUILLERMOZ, Louise GACHOT.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Éric MAUCORT

Versement d'une subvention à Val Touraine Habitat dans le cadre de l'opération de construction « Le Petit Bouqueteau » à Chinon

Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme Habitat du 15 novembre 2021.

Val Touraine Habitat va réaliser sur la commune, rue du Petit Bouqueteau, une importante opération de constructions de 10 logements collectifs (PLUS et 5 PLAI) et de 12 logements individuels (5 PLUS et 5 PLAI).

Cette opération dont le coût prévisionnel est estimé à 3 327 038 euros sera non seulement financée par le Département d'Indre-et-Loire au titre des aides à la pierre, par des aides de l'État ainsi que par des fonds propres du bailleur social.

Val Touraine Habitat sollicite également l'octroi par la ville d'une subvention de 2 500 euros par logement, correspondant au contingent communal de 20 %, soit la somme de 10 000 euros pour 4 logements.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **ACCORDE** le versement d'une subvention de 10 000 euros à la Val Touraine Habitat correspondant au contingent communal de 20 % sur l'opération de construction « le Petit Bouqueteau » ;
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget 2022.

Fait à CHINON, le 23 mai 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire.

Jean-Luc DUPONT.



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 31/05/2022

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage